

Spécial COVID-19

Suite au discours du Président de la République le 28 octobre dernier, annonçant un reconfinement à compter du vendredi 30 octobre et ce jusqu'au 1^{er} décembre au moins, la Mairie reste mobilisée auprès des Spayennes et Spayens et précise les premières mesures mises en œuvre :

L'obligation du port du masque :

Le port du masque est obligatoire. C'est un geste nécessaire qui a prouvé son efficacité. Nous vous demandons d'adopter ou de conserver cette habitude.

Ouverture Mairie :

La Mairie reste ouverte au public uniquement sur rendez-vous, avec des consignes sanitaires strictes précisées sur place (port du masque obligatoire). Nous invitons le public à privilégier les démarches par téléphone ou par mail afin de limiter les contacts.

La Mairie est joignable au 02 43 21 16 33 aux heures habituelles d'ouverture ou par mail à mairie-accueil@ville-spay.fr. Nous répondons à vos demandes et à toutes les urgences.

Heures d'ouverture sur rendez-vous :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mardi - jeudi : 14h - 17h

Service Urbanisme :

L'accueil pour les actes d'urbanisme et la consultation des documents d'urbanisme en Mairie est assuré sur rendez-vous uniquement.

État Civil :

Le service Etat Civil reste ouvert pour les naissances et décès sur rendez-vous.

Les célébrations de mariage et PACS sont possibles, dans la limite de 6 personnes maximum.

École et services périscolaires :

L'accueil, la restauration scolaire et la garderie du mercredi matin restent ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés.

Bibliothèque :

La bibliothèque est fermée au public pendant la durée du confinement.

Personnes vulnérables :

Le plan d'urgence sanitaire pour les personnes vulnérables est activé. Les personnes inscrites sur ce plan ont été appelées par la Mairie afin de prendre des nouvelles. Le CCAS reste vigilant vis-à-vis des personnes âgées à domicile. Si vous avez besoin d'aide (pour un déplacement urgent, pour vos courses, ...) et que vous n'avez pas la possibilité de faire appel à votre famille ou voisins, contactez la Mairie.

Fermeture jusqu'au 1^{er} décembre :

- De tous les bâtiments communaux : l'accès aux salles et gymnase sont interdits au public et aux associations.

- De tous les sites : city stade, les stades de football, terrains de tennis, terrains de pétanque, cabanes à livres, le Houssay.

Domaine du Houssay :

Par avis préfectoral et arrêté municipal, l'accès au Domaine du Houssay est interdit. Il s'agit d'une base de loisirs (non d'un parc ou jardin public), avec terrains de football, skate park, jeux...située à plus d'un kilomètre du domicile de nombreuses familles spayennes. La pêche est également interdite.

L'accueil est fermé au public mais reste joignable au 02 43 21 16 58 aux heures habituelles d'ouverture ou par mail à camping-spay@wanadoo.fr.

Cimetière :

Le cimetière reste ouvert de 8h à 18h30 dans le strict respect des mesures sanitaires.

Déplacements :

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas dérogatoires et uniquement à condition d'être munis d'une attestation.

Respectez le confinement.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'imprimer chez eux une attestation de déplacements dérogatoires, la Mairie en dépose régulièrement chez les commerçants ouverts sur la commune. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

Déchets :

Le ramassage des ordures ménagères, assuré par la Communauté de communes du Val de Sarthe est maintenu aux conditions habituelles, ainsi que le tri sélectif.

Les déchèteries de Guécélard et Roëzé sur Sarthe restent ouvertes aux horaires habituels.

Consultez régulièrement le site www.val-de-sarthe.fr pour d'éventuels changements.

Manifestations :

Toutes les manifestations du mois de novembre et décembre sont annulées :

- Le Café littéraire prévu le jeudi 19 novembre à la bibliothèque à 18h est annulé
- Le Marché de Noël prévu le samedi 5 décembre est annulé

- La sortie familiale prévue le 19 décembre est annulée
- Le concert de Noël prévu à l'église le dimanche 20 décembre est annulé.
- La journée jeux de société prévue pendant les vacances de Noël est annulée.
- Le spectacle de Noël pour les enfants organisé par la bibliothèque prévu aux vacances de Noël est annulé.
- Les activités libres prévues aux vacances de Noël sont annulées.

Seule la cérémonie du 11 novembre est maintenue.

11h45 : cérémonie et dépôt de gerbe aux monuments aux morts, en comité restreint, élus de Spay et anciens combattants exclusivement. La messe est annulée.

Commerces ouverts sur la commune :

Le 8 à Huit et relais de La Poste, la boulangerie Le chant de la Fournée (à suivre sur facebook), la Boucherie Cadieu, la pharmacie, le café de la gare (vente de tabacs et jeux), le GAEC Bio avenir (à suivre sur facebook).

Vente à emporter :

Certains commerçants fermés proposent aux Spayens un service de vente à emporter leur permettant de réserver ou de commander des produits en ligne avant de les retirer directement au magasin ou de se les faire livrer.

- Le restaurant / traiteur Le Prélondon pour de la vente de plats à emporter (à suivre sur facebook).

Commande par téléphone au 02 43 21 13 19

- A fleur de peau esthétique (à suivre sur facebook).

Commande par téléphone au 02 43 87 65 41

- Un p'tit bout de fleur (à suivre sur facebook).

Commande par téléphone 02 43 87 76 52

- Image de Soi, coiffure.

Commande par facebook et par téléphone au 02 43 21 39 09.

Prenez soin de vous.

Jean-Yves AVIGNON
Maire de Spay